

Présents : Marie-Paule Bilger, Hervé Bize, Agathe Marie Louise, Eric Fournel, Elfi Turpin, Marie Griffay, Bernard Goy, Emmanuelle Potier, Jean-François Mugnier, Marie Lalevée, Laurie Perol, Valérie Lahouel, Sabine Hélas, Bernard Goy, Julia Vaillant

Ordre du jour : déconfinement

Relevé de conclusions

Point d'actualité

- Renseignements sur le réseau Maker Grand Est (fabrication visières) en cours auprès du Centre numérique St Exupéry à Reims
- Visio d'information pour les artistes-auteurs organisée par La Malterie à Lille le 8 mai
- Dispositif de soutien de la DRAC destiné aux petites structures a été mis en ligne
- Galeries : les critères des aides du CNAP et du programme d'acquisition mis en place par les Amis du Centre Pompidou dédié aux galeries françaises sont trop restrictifs (concept de primo entrant quasi systématique).

Retours sur l'allocution présidentielle

Enfin deux sortes de mesures peuvent être distinguées : les mesures de droit commun qui s'adaptent aux artistes et des mesures particulières concernant l'accroissement de l'intervention en milieu scolaire et de la commande publique artistique.

- Peu d'annonces pour les arts visuels
- Les artistes auteurs et les galeries ne se retrouvent pas dans les propositions élaborées par le gouvernement.
- Pourquoi créer un clivage des générations en ne concentrant certaines aides que sur les artistes de – 30 ans.
- Il faudrait veiller à séparer le soutien à la création de l'éducation artistique et culturelle

L'absence de propositions adaptées soulève : le manque de reconnaissance du statut d'artistes auteurs qui devrait être défendu par une coordination nationale. Le Conseil National des Professions des Arts Visuels créé fin décembre 2018 permet un espace de discussion interministérielle mais est très récent (celui du Spectacle Vivant a 27 ans).

1. Attention portée aux artistes du Grand Est

- Lancement aux artistes du Grand Est d'un appel à projet 'résidences confinées' par le FRAC Alsace bientôt rejoint par les 2 autres FRAC. Date limite de candidature au 12 mai.

Rappels : depuis le début des groupes de travail, des choses ont évolué en faveur des artistes sur le dispositif de fonds d'urgence CNAP et le fonds de solidarité de la DGFIP grâce aux échanges, création d'un fond pour les petites structures et du fond de résistance Région.

2. Déconfinement

- a) Matériel et produits sanitaires

- Les visières ont été fabriquées pour les personnels soignants via le réseau de makers Grand Est. La Région se renseigne sur ce réseau pour la fabrication et l'achat de visières pour les acteurs arts visuels du territoire.
 - Utilisation de la plateforme d'achats Région par certaines structures. Retards de livraison des commandes.
 - Attente de réception de quantités suffisantes de gel et masques pour les équipes et le public
- b) Recommandations pour les petits musées pourraient servir à certains lieux arts visuels.
- Se procurer la fiche pratique d'aide à la reprise et à la réouverture au public des Musées et des Monuments
 - En attente des fiches lieux d'expositions
 - Réouverture prudente des lieux recevant du public
- c) Recommandations de la DGCA pour les lieux d'expositions
 Consultations en cours entre la DGCA et les organisations professionnelles pour faire des fiches pratiques à destination des structures et des artistes avec des protocoles sanitaires (gestion des collections, mise en quarantaine des œuvres, gestes barrières, précautions sanitaires, résidence, accueil du public, ateliers d'artistes) avec une validation ministère de la santé.
 Aboutissement fin mai au plus tard.
- d) Echange d'idées et de préconisations
- Circulation du public / gestion des entrées et sortie, durée de la visite
 - Adaptation des espaces de travail (openspace) et roulement des équipes
 - Télétravail encouragé pour les postes concernés
 - Nettoyage professionnel des espaces par société spécialisée (changer de prestataire
 - Mutualiser les réflexions menées par les uns et les autres au niveau régional et national. Echanger avec les premiers qui vont rouvrir (libraires, galeries...). Suivre la dynamique territoriale. Se donner des normes qui fédèrent et qui nous correspondent
 - Question de la responsabilité des structures qui rouvrent (cf. Maires pour les écoles)
 - Sécurité incendie : portes coupe-feu ouvertes ou fermées (question à poser aux assurances)
 - Développement des contenus numériques (ateliers, présentations d'artistes, expo en ligne) avec une attention à la rémunération des artistes lorsque leurs œuvres sont diffusées

Propositions : Ouvrir un tableau partagé pour échanger des bonnes pratiques

3. **Présentation de Business Act Grand Est** : groupes de réflexion prospective pour une stratégie de reprise économique en Région mené par l'Etat et la Région.

<https://www.grandest.fr/un-business-act-grand-est-pour-repenser-leconomie-regionale/>

- 3 grands axes et 22 thématiques dont culture, filière créative et rayonnement.
- Le groupe culture est présidé par le directeur de l'Opéra national de Lorraine à Nancy.
- La FRAAP est invité au niveau national.

Proposition : intégrer un représentant des galeries de la Région

4. **Phase de rebond**

- A mettre à l'ordre du jour d'un prochain groupe de travail